

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

DIRECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

Gr. 10. — Cl. 1.

N° 667.701

Chenille métallo-caoutchouc pour véhicules automobiles.

M. ADOLPHE KEGRESSE résidant en France (Seine).

Demandé le 20 avril 1928, à 15^h 41^m, à Paris.

Délivré le 24 juin 1929. — Publié le 21 octobre 1929.

[Brevet d'invention dont la délivrance a été ajournée en exécution de l'art. 11 § 7 de la loi du 5 juillet 1844 modifiée par la loi du 7 avril 1902.]

- Dans les chenilles métallo-caoutchouc connues, la bande sans fin qui forme l'âme du bandage et assure la traction, sert également de chemin de roulement des galets.
- 5 Ces derniers, en roulant sur la bande, la détériore.
- La présente invention concerne une nouvelle chenille métallo-caoutchouc, dans laquelle deux rubans sans fin forment l'âme du bandage, et assurent sa traction sans être soumis à l'action des galets.
- 10
- Les figures ci-annexées représentent deux exemples de réalisation de l'invention.
- La figure 1 est une vue en élévation du dispositif préconisé.
- 15
- La figure 2 est une coupe de ce dispositif et la figure 3 une coupe d'une variante.
- Dans toutes les figures, 1 représente les galets de roulement.
- 20
- Le bandage se compose de deux rubans sans fin, assurant la traction de l'ensemble, disposés parallèlement l'un à l'autre en laissant entre eux un espace libre.
- Des plaquettes 3, transversales aux rubans et disposées à se toucher, servent de liaison aux deux rubans sans fin et les maintiennent à l'écartement convenable. A cet effet, les rubans sans fin 2 sont fixés sur les plaquettes 3, au moyen de boulons 7, qui
- 25
- 30
- fixent en même temps sur les bandes sans fin les dents d'entraînement positif 8. Les dentures 8 n'occupent qu'une partie de la largeur des rubans sans fin 2; les surfaces restant libres (figures 2 et 3) servent de points d'appui des bandages sur les poulies supportant l'ensemble. La poulie motrice 9 (figure 1) porte des alvéoles 12 (figures 1 et 2) appropriées aux dentures 8.
- 35
- Entre les rubans sans fin 2, se trouve le dispositif de guidage qui peut être constitué par un « U » 5, venant de fonderie avec les plaquettes, ou rapporté, comme dans le cas de la figure 2, sur la plaquette elle-même, au moyen par exemple de rivets, ou d'un boulon à tête fraisée 10.
- 40
- 45
- Dans la variante de la figure 3 le dispositif de guidage est constitué par une seule nervure, venue, soit d'une pièce avec la plaquette 3, ou rapportée sur elle par des moyens connus.
- 50
- Sur l'autre face des plaquettes 3, sont disposés les blocs de roulement sur le sol 4, en matière plastique.
- Le chemin de roulement des galets est constitué dans le cas de la figure 2, par l'intérieur de l'« U ». A cet effet, la base de cet « U », dans le sens de la longueur du bandage, a une dimension égale au pas de la chenille, comme on peut le voir dans la figure 1.
- 55
- 60

Prix du fascicule : 5 francs.

C'est ainsi que les extrémités de la base de deux « U » voisins se touchent, permettant aux galets de passer sans choc d'un élément du bandage sur l'autre.

5 Dans la variante de la figure 3 le chemin de roulement des galets est constitué, de part et d'autre de la nervure de guidage 6, par les plaquettes 3 elles-mêmes. La largeur des plaquettes 3 est égale au pas. Elles forment donc, en terrain plan, une surface unie, qui permet aux galets de passer sans choc d'un élément de chenille à l'autre.

10 Pour obtenir une marche silencieuse, le chemin de roulement des galets peut être recouvert d'une couche de caoutchouc, ou autre matière non métallique. Il peut aussi recevoir un ruban sans fin, ou des éléments de ruban sans fin, en toile caoutchoutée par exemple.

20 Le guidage du bandage dans les poulies supports est assuré, comme on le voit dans la figure 2 par l'extérieur de l'« U » 5 de guidage des galets. Dans la variante de la figure 3, le guidage dans les poulies se fait par la nervure centrale 6, comme dans des chenilles déjà connues.

30 Dans la variation de la figure 2, les rubans sans fin 2 sont appuyés latéralement contre la face extérieure et à la base des branches 5 de l'« U », venant ainsi empêcher l'introduction de corps étrangers entre les rubans 2 et l'« U » 5 de guidage. Cette particularité a pour effet de consolider l'ensemble du bandage en empêchant les plaquettes de se mettre en diagonale.

35 Comme on le voit par cette description, les rubans sans fin assurant la traction du bandage ne sont plus soumis aux effets destructeurs du roulement des galets et peuvent
40 ainsi assurer un service beaucoup plus pro-

longé.

RÉSUMÉ :

1° Chenille métallo-caoutchouc, caractérisée par un chemin de roulement des galets indépendant des rubans sans fin assurant la traction, et formant l'âme du bandage. 45

2° Dans la chenille suivant 1°, le fait que :

a. Le roulement des galets se fait à l'intérieur d'un « U », fixé à demeure sur les plaquettes supports de blocs de roulement sur le sol, et disposé entre les deux rubans sans fin assurant la traction du bandage; 50

b. L'« U » de guidage des galets sert, par ses faces extérieures, de guidage sur les poulies supports; 55

c. Les côtés internes des rubans sans fin viennent s'appuyer contre l'« U » de guidage;

d. Le chemin de roulement des galets, entre les rubans sans fin, est disposé de part et d'autre d'une nervure centrale de guidage, faisant corps avec les plaquettes métalliques supportant les blocs de roulement sur le sol; 60

e. Le chemin de roulement des galets est muni d'un ruban ou d'éléments de ruban amortisseur, complètement indépendant des rubans sans fin, assurant la traction formant l'âme du bandage; 65

f. La denture double d'entraînement est fixée sur chacune des bandes sans fin, laissant, de part et d'autre, sur ces bandes, des surfaces d'appui destinées à supporter la bande sur les poulies supports. 70
75

A. KÉGRESSE.

Par procuration :
Cabinet J. BONNET-TEIRION.

N° 667.701

M. Kergesse

Pl. unique





